



BRETAGNE
BREIZH

31 Janvier 2017

Votre correspondant:.....

Contactez le syndicat

Ille et Vilaine 02 99 86 34 61
Côtes d'Armor 02 96 94 23 21
www.sgen-cfdt-bretagne.fr

Finistère 02 98 33 64 20
Morbihan 02 97 47 41 35
Courriel: bretagne@sgen-cfdt.fr

Bonneteau au rectorat ou comment escamoter les heures prévues pour les collèges...

Lors du Comité technique académique (26 janvier) le Recteur a présenté un projet de répartition des moyens intolérable.

Le Ministère avait prévu 46 emplois d'enseignants pour la réforme du collège...

(passage de 2.75 heures par division à 3 heures pour augmenter les dédoublements, la co animation et financer les enseignements de complément)

Le rectorat ne donne que 34,5 emplois pour les collèges !

(malgré une hausse annoncée de 434 élèves dans les collèges de l'Académie, le rectorat décide de supprimer 11,5 emplois pour les collèges)

Le Sgen-CFDT est intervenu en séance pour dénoncer ce tour de passe passe. Le Rectorat a feint d'avoir doté les collèges de façon réglementaire ce qui est faux.

Dans les collèges toutes les heures prévues n'arrivent pas, les IMP ne peuvent pas être réglementairement confondues avec les heures d'enseignement.

Si le nombre de divisions est identique à l'an passé, un collège doit voir sa dotation en Heures postes et Heures supplémentaires augmenter.

Résultats du vote sur la répartition des moyens du second degré prévue par le rectorat:

Contre: Sgen-CFDT et Sud Education

Abstention: UNSA-Education, CGT Educ'Action, FSU (Snes, Snep, etc) et Fnec-FP-FO



Que faire?

- La fédération des Sgen-CFDT a interpellé le Ministère
- Le Sgen-CFDT Bretagne intervient auprès de chaque IA-DA-SEN dans les départements
- Dans chaque CA de collège faire voter le vœu proposé par le Sgen-CFDT Bretagne
- Le Sgen-CFDT Bretagne va interpellier les parlementaires